

Membres du CA présents : Eric Poulhe, Loïc Le Baccon, Isabelle Briois, François Durand, Francis Poulain, Gilbert Blouin, Stéphane Dablin, Michel Jomin, Marc Saliba, Joël Dugay, Stéphane Drouet, David Lloancy, Eric Feuillard, Éliane Debusne, Yoan Picard (Membre agrée), Claude Rose (C91), Angela Bonnaud (C92), Nadia Descot, Sophie Royé.

Membres du CA excusés : Georges Le Pallec, Florence Goret, Romain Planchais, Philippe Gripon, Béatrice Lucet, Sandrine Arnal, Denise Huet, Hervé Zammit (C78), Michel Joly (C93), Mathias Priami (C75), Jean-François Mailler (C94), Ganny Dinally (C77), Dominique Huvelin (C95)

Invités présents : Claire Moal, Emmanuel Brugvin, Annie Durand

Invités excusés : Matthieu Lauberton, Jérémy Soula, Xavier Beuzeville, Sébastien Gaillard

Liste de diffusion : Membres du conseil d'administration – Président.e.s de structures (membres affiliés et agrées) – Membres de l'équipe technique régionale

Début de séance à : 20h30

INFORMATIONS			CA	élu/tech	échéance
Général					
Informations du président			EPo	EPo	24/02/22
<p>Eric Poulhe souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants présents à distance, en espérant revenir rapidement à des réunions du conseil d'administration en présentiel. Il se satisfait néanmoins que la vie démocratique de notre Comité en 2021 ait pu se maintenir avec la tenue de 11 réunions du bureau exécutif et 3 réunions du conseil d'administration.</p> <p>Il salue la présence d'Angela Bonnaud en tant que nouvelle présidente du Comité des Hauts-de-Seine de Canoë Kayak.</p> <p>Eric Poulhe rappelle que six (6) postes réservés à des femmes sont toujours vacants au conseil d'administration et qu'aucune candidature n'est parvenue au Comité.</p> <p>Depuis le dernier conseil d'administration du 14 décembre, l'action du Comité s'est plutôt concentrée sur la préparation de la saison avec la programmation des actions et la construction du budget qui sera évoqué plus en avant par le trésorier.</p> <p>Il évoque ensuite plusieurs sujets d'ordre général.</p>					
L'organisation du Comité					
<p>L'année 2021 a vu des changements notables en termes de ressources humaines, avec trois départs, compensés par trois arrivées. Sébastien Tester, parti en mai 2021 et Alban Planchais, fin août, ont été respectivement remplacés par Claire Moal et Gauthier Vanden Abeele. Hugues Vigan, parti en décembre a été remplacé par Camille Hurez sur le même périmètre de responsabilité.</p> <p>Après un second semestre 2021, délicat à gérer, l'équipe technique régionale, au complet, est désormais en ordre de marche.</p> <p>L'organigramme 2022 est présenté à l'ensemble des participants.</p>					
Le plan de sauvegarde des clubs franciliens					
<p>Dans le cadre d'un plan de sauvegarde des clubs franciliens, la Région Île-de-France a entériné avant l'été le versement d'aides financières, au bénéfice des structures franciliennes, en fonctionnement, en investissement ou sous forme de tickets loisirs, représentant un montant de 1500 € par structure ayant déposé une demande. Le Comité, identifié par la Région comme coordonnateur du dispositif, a pu transmettre l'ensemble des justificatifs transmis par les clubs. Hormis pour les demandes de regroupements de clubs, traitées dans un second temps, le Comité a pu procéder au reversement des sommes reçues à la majorité des clubs bénéficiaires.</p>					
L'île de loisir Vaires-Torcy					
<p>Pour rappel, la délégation de service public sur l'île de loisir de Vaires-Torcy a été attribuée en avril à un groupement au sein duquel la société IDLVT assure l'exploitation du site en remplacement de l'UCPA. Engie Solutions est chargée de la sécurité, de l'entretien et de la maintenance du site, la SEML, Île-de-France Loisirs, du financement des investissements.</p> <p>En tant que coordonnateur du mouvement sportif implanté à Vaires-sur-Marne, le CREPS Île-de-France organise, depuis le 13 janvier, une réunion hebdomadaire de coordination avec des représentants de la Fédération française d'aviron, de la ligue d'aviron, de Nautisme en Île-de-</p>					

<p>France, de la FFCK. Le Comité est représenté par Eric Poulhe et Claire Moal. Ces réunions, permettent d'aborder toutes les problématiques de gestion du site et les attentes du mouvement sportif vis-à-vis du gestionnaire. Les participants ont fait part, à l'unanimité, de leur exaspération dans les relations avec le gestionnaire : de nombreux problèmes opérationnels toujours non résolus (tour d'arrivée, lignes d'eau, malfaçons sur le bassin, espaces de vie et techniques...), des lourdeurs administratives et une absence de visibilité sur le fonctionnement et les tarifs... Il semble qu'il y ait eu une prise de conscience des problèmes par le président de la société de projet qui est également directeur général de la Société d'économie mixte locale. Les responsables opérationnels du COJO Paris 2024 ont également pris connaissance de la situation.</p> <p>Eric Poulhe salue l'action du CREPS dans son investissement et recherche de solutions pour le mouvement sportif.</p> <p>Depuis le 1^{er} mai 2021, le Comité ne dispose d'aucune convention d'occupation et d'usage. Ce sont les conditions de la convention initiale et de son avenant qui s'appliquent. Le CREPS a annoncé fin janvier avoir signé la convention entre le CREPS et IDLVT, définissant ses prérogatives et son propre périmètre d'actions. Il a précisé que les conditions tarifaires de 2021 seraient maintenues pour les occupants actuels, jusqu'à l'été, sans en préciser la date exacte. Le CREPS a transmis, pour étude, un premier projet de convention entre lui et chaque occupant du site.</p> <p><u>Les événements majeurs sportifs en 2022</u></p> <p>Comme lors de la saison 2021, le bureau exécutif souhaite valoriser une politique d'organisation des manifestations sportives, en recherchant un équilibre disciplinaire et géographique. Trois événements majeurs ciblant des publics différents ont été retenus en 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manifestation pour les jeunes : la finale régionale Jeunes à Vaires-sur-Marne, organisée par la commission Jeunes du Comité le 6 juin 2022 • Compétition d'envergure : le championnat de France de marathon en Short Race à Mantes-la-Jolie, organisé par l'AS Mantaise, pour sa première édition, le 27 et 28 août 2022 • Manifestation de loisir : la 8^e édition de la TraverSeine, coorganisée par les comités de Paris et des Hauts-de-Seine le 17 et 18 septembre 2022 <p>Ce choix n'exclut pas l'implication du Comité sur d'autres manifestations comme la Kayak Paddle Marne organisée par la FFCK le 21 et 22 mai, ou le sélectif régional de slalom qui se tiendra à Vaires-sur-Marne le 10 et 11 septembre.</p>		
<p><u>Colloque du projet de développement régional 2021-2028</u></p> <p>La construction du projet de développement des sports de pagaie en Île-de-France a été lancé dans le cadre d'un dispositif local d'accompagnement (DLA) soutenue par France Active Île-de-France, avec l'accompagnement de Nautisme en Île-de-France.</p> <p>Le Comité de pilotage s'est réuni tous les mois depuis sa réunion d'initialisation du 19 novembre 2021.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 19 novembre 2021 : enrichissement du diagnostic • 9 décembre 2021 et 5 janvier 2022 : identification de grandes orientations et d'un éventail possibles de priorités associées à ces orientations • 16 février 2022 : choix des thématiques des tables rondes du colloque • 8 mars 2022 : préparation du colloque <p>Compte tenu des incertitudes liées aux contraintes sanitaires, le colloque, prévu initialement le 29 janvier 2021, a été reporté au 26 mars 2022. Organisé sur le site de l'ESIEE à Noisy-le-Grand, il sera un moment fort du processus d'élaboration du projet de développement.</p> <p>La volonté est d'associer lors de cette journée tous les acteurs franciliens des sports de pagaie, bénévoles, professionnels, partenaires éventuels.</p> <p>Après un temps succinct d'information présentant le contexte du projet et l'avancement des travaux menés par le comité de pilotage, l'objectif est de privilégier des temps d'échange et de réflexion collective, notamment lors des tables rondes thématiques où chacun pourra s'exprimer et apporter sa contribution. La synthèse des travaux réalisés en tables rondes permettra d'alimenter la finalisation du projet de développement dont la proposition terminale sera proposée par le comité de pilotage aux organes de gouvernance selon l'agenda prévisionnel suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Juin 2022 : choix des orientations et des priorités, et de leurs critères d'évaluation, prise en compte du modèle économique, convergence avec le projet fédéral • Septembre-octobre 2022 : validation par les organes de gouvernance 	<p>Epo Epo Adu/CMo</p>	<p>26/03/22</p>
<p>DÉCISIONS BEx élu/tech échéance</p>		
<p>Général</p>		
<p><u>Compte rendu du conseil d'administration du mardi 14 décembre 2021</u></p> <p>Le compte rendu ne faisant mention d'aucune remarque de la part du conseil d'administration, le document est soumis à son approbation.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>	<p>Epo Epo/GLP</p>	<p>24/02/22</p>

<p>Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire pour modification statutaire du samedi 19 mars 2022</p> <p>L'ordre du jour ne faisant mention d'aucune remarque de la part du conseil d'administration, le document est soumis à son approbation.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>	<p>EPo EPo/GLP</p>	<p>19/03/22</p>
<p>Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du samedi 19 mars 2022</p> <p>L'ordre du jour ne faisant mention d'aucune remarque de la part du conseil d'administration, le document est soumis à son approbation.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>	<p>EPo EPo/GLP</p>	<p>19/03/22</p>
<p>Proposition de mise en conformité des statuts du Comité pour la prise en compte des nouveaux membres agréés et des licences fédérales</p> <p>Les statuts et le règlement intérieur ont été modifiés uniquement dans l'objectif d'une mise à jour réglementaire à court terme afin d'être en conformité pour la prise en compte de la notion des membres agréés (de type B) en lieu et place des membres conventionnés et de la nouvelle politique de titres (1 an, 3 mois et 1 jour) et par voie de conséquence le comptage des voix en vue de la prochaine Assemblée générale.</p> <p>D'ici 2023, le Comité retravaillera de manière plus approfondie les contenus des statuts types proposés par la FFCK. Joël Dugay, Stéphane Dablin et Nadia Descot, élus du Conseil d'administration ont toutefois soulevé des interrogations qui seront transmises à Georges Le Pallec en pilotage de ce sujet en sa qualité de Secrétaire Général.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>	<p>EPo GLP/ADu</p>	<p>19/03/22</p>
<p>Présentation des comptes 2021</p> <p>La présentation du projet des comptes 2021 a été envoyé au préalable aux membres du conseil d'administration par le trésorier du Comité. Même si cela est moins sensible qu'en 2020, ceux-ci ont encore été marqués par la crise sanitaire de la Covid-19 qui a entraîné des reports de manifestations. Cela se traduit par moins de produits d'activités des commissions et moins de dépenses, avec en conséquence une réduction de la subvention de la Région Île-de-France.</p> <p>Les chiffres clés à retenir sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Total des produits : 470 K€ dont 65 K€ de produits d'activités et 303 K€ de subvention (avec 36 K€ d'aides à l'emploi et 42 K€ pour le plan de relance des clubs financé par la Région Île-de-France) • Total des dépenses : 469 K€ dont 85 K€ de fonds dédiés pour relancer l'activité en 2022 • Excédent : 1 K€ • Total du bilan : 549 K€ dont 325 K€ de trésorerie <p>Le trésorier, Loïc Le Baccon assurera cette même présentation à l'assemblée générale ordinaire du samedi 19 mars 2022. Le commissaire aux comptes établira, quant à lui, son rapport après l'arrêt des comptes qui sera effectué au bureau exécutif du 10 mars.</p> <p>Il est proposé au conseil d'administration de valider les comptes 2021 qui seront présentés à la prochaine assemblée générale ordinaire.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>	<p>LLB LLB</p>	<p>19/03/22</p>
<p>Présentation du budget prévisionnel 2022</p> <p>La consolidation des différents budgets remontés par les commissions donne un total des dépenses évalué à 458 K€ pour 173 K€ de produits d'activités et 200 K€ de subventions.</p> <p>Les fonds dédiés de 85 K€ enregistrés en 2021 pour relancer l'activité en 2022 permettront d'équilibrer le budget. Il est important de noter que cela est exceptionnel et lié à la crise sanitaire de la Covid-19 et que cela ne pourra pas être reproduit chaque année.</p> <p>Ces fonds dédiés financeront en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le fonctionnement de l'équipe technique régionale pour les animations de relance des clubs, • la relance des commissions sportives, • la relance des commissions loisirs, • l'aide au démarrage de la commission loisirs Eau vive, • le projet de Développement du comité avec la mise en place du colloque, • le renforcement de la communication, • la mixité. <p>Il est proposé au conseil d'administration de valider le budget 2022 qui sera présenté à la prochaine assemblée générale ordinaire.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>	<p>LLB LLB</p>	<p>19/03/22</p>

Activités

Calendrier 2022

Le calendrier a fait l'objet de différents arbitrages depuis le 14 décembre dernier, présenté succinctement en séance, il est validé à date par le conseil d'administration.

[Décision](#) ► [Approbation à l'unanimité](#)

FDu

FDu/EBr

24/02/22

Le conseil d'administration s'est terminé à 23h.

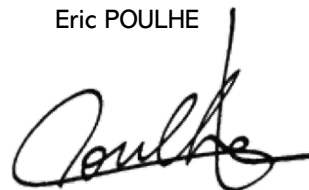
Le prochain conseil d'administration sera planifié en juin 2022 avec le souhait de l'organiser en présentiel.

Georges LE PALLEC



Secrétaire général

Eric POULHE



Président